

Partie III: Elaboration d'une réponse stratégique en matière de protection

Aperçu

Les déplacements massifs de population ont souvent lieu pendant une situation d'urgence complexe ou une catastrophe naturelle de grande ampleur. Si les problèmes de protection qui en résultent varient d'une situation à l'autre et au fil du temps, ils sont toujours nombreux, importants et interdépendants. Chaque situation nécessite une réponse de protection unique. Dans de nombreux cas, les organisations s'occupant de la protection ne sont pas suffisamment nombreuses sur le terrain: les progrès sont difficiles, et les revers fréquents. Travailler ensemble d'une manière stratégique, en collaboration et en faisant preuve de créativité, en utilisant au mieux les ressources et l'expertise disponibles, peut aider à aplanir certaines difficultés auxquelles sont confrontés les acteurs chargés de la protection et maximiser l'impact d'une réponse de protection.

La Partie III comprend trois chapitres qui traitent des différentes activités nécessaires à l'élaboration d'une réponse de protection. Le chapitre 1 contient des indications sur les activités à entreprendre pour réaliser une analyse de situation; le chapitre 2 met l'accent sur l'élaboration de la stratégie; et le chapitre 3 donne des indications pour le suivi et l'évaluation des activités mises en place sur la base de la stratégie.

Penser stratégiquement signifie ...

- Clarifier les objectifs.
- Éviter les approches *ad hoc* et toujours replacer les activités dans un cadre général.
- Prendre des initiatives au lieu de se contenter de réagir aux événements et aux informations.
- Cibler les ressources et l'expertise existantes, afin de répondre aux besoins identifiés.
- Définir les priorités et formuler la réponse globale, selon les différentes capacités existantes.
- Reconnaître les limites (au niveau du personnel, des ressources et du contexte) et saisir toutes les occasions pour y remédier, par exemple le dialogue avec des interlocuteurs fiables.
- Rester flexible et prêt à ajuster une stratégie à l'évolution de la situation et aux approches du changement qui ne donnent pas de résultats.

La pensée stratégique doit orienter tout le cycle d'une opération, de l'évaluation initiale à la planification, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation.

L'élaboration d'une réponse de protection interorganisations plus stratégique comprend les phases suivantes:

1. **Conduite d'une analyse de situation:** collecte et analyse des données de base pertinentes pour recenser les lacunes en matière de protection et les classer par ordre de priorité;
2. **Etablissement de la stratégie:** décider quels types d'activités sont nécessaires pour répondre aux besoins identifiés, répartir les responsabilités pour la mise en place des activités et compiler les résultats dans un document de stratégie;
3. **Application de la stratégie:** mise en place des activités décrites dans la stratégie de manière coordonnée; et
4. **Suivi et évaluation de son impact:** mesurer l'impact de la stratégie et déterminer si les activités réalisées ont été appropriées et utiles dans le contexte particulier pour les personnes relevant de la compétence du HCR.

Tous les acteurs de l'aide humanitaire et du développement doivent avoir présent à l'esprit que l'objectif de leurs activités est d'assurer que les déplacés internes et les autres communautés touchées peuvent **exercer leurs droits**, en application du droit international des droits de l'homme ainsi que du droit international humanitaire et du droit international relatif aux réfugiés, s'ils sont applicables. La protection est donc pertinente pour tous les secteurs d'intervention; elle constitue **l'élément essentiel de la réponse humanitaire au sens large**.